



EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue le 8 février 2022, par vidéoconférence.

CM2202-0423

Adoption du projet d'énoncé de vision stratégique révisé

CONSIDÉRANT QUE pour favoriser une cohérence dans l'exercice de ses compétences, la Communauté maritime est tenue d'adopter et de maintenir en vigueur un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement actuellement en vigueur sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine date de juin 2010;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime doit maintenir le schéma d'aménagement et de développement à jour afin de pouvoir répondre adéquatement aux nombreux enjeux actuels et futurs;

CONSIDÉRANT QUE la révision du schéma d'aménagement et de développement permettra à la Communauté maritime de se doter d'un outil de planification territoriale de 3^e génération et que celui-ci doit être accompagné d'un énoncé de vision stratégique;

CONSIDÉRANT QU' en janvier dernier, une consultation a eu lieu conformément aux exigences prévues à la loi sur le projet d'énoncé adopté lors de la séance ordinaire du 23 novembre;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Gaétan Richard,
appuyée par Hugues Lafrance,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'adopter le projet d'énoncé de vision stratégique suivant :

PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE

En 2021, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine est :

Fière de son identité culturelle et solidaire

L'éloignement, l'isolement et l'omniprésence de la mer et du vent ont forgé l'identité madelinienne et nourrissent la fierté et l'attachement profond des Madelinots à l'égard de l'archipel. Cette insularité oblige la collectivité à maintenir des liens serrés, à faire preuve de résilience, d'une grande capacité d'adaptation et de mobilisation.

Jalouse de son environnement naturel

La relation entre l'insulaire et son environnement naturel est forte et différente d'une saison à l'autre. Cet environnement à la fois unique et fragile contribue à une qualité de vie enviable, mais, sous certains aspects, peut tracer à elle seule les possibilités et les limites du développement. Protection et sensibilisation sont donc au cœur de son quotidien.

Maîtresse de son développement

Portant une attention particulière et constante aux deux principaux leviers de son économie, la pêche et le tourisme, la communauté madelinienne tend néanmoins à en diversifier les assises. Elle défend sa place dans le golfe du Saint-Laurent et sait se faire entendre des instances gouvernementales quant à ses enjeux, ses particularités territoriales et ses choix de développement.

En 2035, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine sera :

Toujours fière de son identité insulaire, solidaire, garante de son environnement naturel unique, maîtresse de son développement socioéconomique, respectueuse de ses aînés, complice des familles et ouverte à sa jeunesse avec qui elle partage les mêmes rêves et le même horizon. Elle sera bien ancrée dans le présent tout en étant consciente de son passé et confiante de son avenir.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
Aux Îles-de-la-Madeleine
Ce 24 mai 2022



Andrée-Maude Renaud, greffière